

La Faculté de Pharmacie de l'Université de Limoges  
et la Direction de la Formation Continue  
proposent 1 formation agréée DPC n° 24931800006

Formation à la vaccination antigrippale pour les  
pharmaciens officinaux

Année 2018

# Formation à la vaccination antigrippale pour les Pharmaciens Officinaux

## Publics concernés

---

- Pharmaciens officinaux titulaires
- Pharmaciens officinaux adjoints

## Objectifs de la formation

---

L'objectif premier est de fournir aux pharmaciens, désireux de pratiquer la vaccination anti-grippale à l'officine, le contexte de cette vaccination pour leur permettre d'avoir les connaissances requises pour cette pratique : ceci sera assuré par des modules de e-learning. Le second objectif est de leur apporter les connaissances pratiques de la vaccination : ceci sera réalisé au centre de simulation de la faculté.

## Contenu de la formation

---

**En e-learning** (2 heures) : 4 modules de 20 à 30 minutes :

- **1<sup>er</sup> module** : Pr S. Rogez – Rappels sur la grippe : virus, variations génétiques, épidémiologie, anti-viraux
- **2<sup>ème</sup> module** : Dr S. Ducroix-Roubertou – Rappels sur la grippe : physiopathologie, sémiologie, complications, facteurs de risque de forme grave ou compliquée, mesures de prévention, traitements
- **3<sup>ème</sup> module** : Pr S. Rogez – Rappels sur la vaccination anti-grippale : principe de la vaccination : les différents vaccins, les adjuvants, notion d'immunité de groupe, couverture vaccinale, efficacité, les différents vaccins anti-grippaux utilisés en France, recommandations officielles
- **4<sup>ème</sup> module** : Dr S. Ducroix-Roubertou – Rappels sur la vaccination anti-grippale : contre-indications et effets indésirables, schémas particuliers, co-administration avec d'autres vaccins, modalités d'injection

**Formation en présentiel** : 4 heures / **Après-midi** : 14 heures-18 heures :

- Accueil des participants
- A partir d'un cas clinique, reprise des points importants du e-learning (30 minutes) :
- **Communication par le pharmacien** dans le cadre de la vaccination antigrippale : (45 minutes)
- **Organisation de la vaccination en pharmacie** : le protocole vaccinal, les éventuels problèmes cognitifs nécessitant une orientation vers un médecin traitant, les précautions standard et la gestion d'un accident d'exposition aux liquides biologiques, les manifestations d'une réaction anaphylactique post-vaccinale immédiate et la conduite à tenir, la traçabilité des actes vaccinaux (1h)
- **Simulation** : accueil et vérification des personnes éligibles, des contre-indications à la vaccination en pharmacie, analyse des traitements en cours, apprentissage du geste sur mannequins (1h et 30 minutes)

